

Irlande: Nouvelle législation controversée

Rubrique: actualités - Date: vendredi 24 octobre 2003

L'AFP annonce qu'une « nouvelle législation controversée » renforçant l'interdiction de fumer dans les lieus publics, y compris les pubs entrera en vigueur le 26 janvier prochain. L'agence de presse précise que cette loi concerne les lieux de travail, les avions, les trains, les bateaux et tous véhicules assurant le transport du public, ainsi que tous les commerces habilités à vendre de l'alcool - pubs, restaurants, discothèques-. D'après l'agence, cette loi saluée par les syndicats et les associations médicales a été vigoureusement dénoncée par les propriétaires de débits de boissons et les industriels du tourisme.